



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références
1359675

Annexes
4

Date
14/03/2016

Objet : **Newsflash 2016/12** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Serbie

En ce qui concerne l'exportation de viande de volaille et de viandes séparées mécaniquement,

- l'instruction **RI.RS.05.02 de mars 2016** remplace l'instruction RI.RS.05.01 de mai 2014 (annexe 1),
- le « Certificat vétérinaire pour viandes de volailles et viandes séparées mécaniquement », portant la référence **EX.VTP.RS.05.02**, remplace la version précédente (annexe 2).

En ce qui concerne l'exportation de produits à base de viande,

- l'instruction **RI.RS.02.02 de mars 2016** remplace l'instruction RI.RS.02.01 de décembre 2013 (annexe 3),
- le « Certificat vétérinaire pour l'exportation de produits à base de viande vers la République de Serbie », portant la référence **EX.VTP.RS.02.02**, remplace la version précédente (annexe 4).

Vicky Lefevre
Directeur général